



EXPEDITION

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le DIX SEPT OCTOBRE

A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE DE CREDIT MUTUEL NICE BAIE DES ANGES**, Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée dont le Siège est à NICE (06200) 254 Avenue de la Californie, immatriculée au RCS de NICE sous le n° 452 979 883, agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général domicilié audit Siège en cette qualité.

Ayant pour Avocat Plaidant, la **SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES**, Avocat au

Barreau de NIMES (30000), Membre de l'AARPI dénommée ERGA OMNES, et pour Avocat Postulant,

Maître Florence MENDEZ, Avocat au Barreau d'ALES (30100), demeurant en ladite ville : 23 Place Henri Barbusse, au Cabinet de laquelle il est fait élection de domicile et pourront être notifiés les actes d'opposition au commandement et offres réelles et toutes significations relatives à la saisie.

Elisant domicile au Cabinet d'Avocat sus-indiqué où pourront être notifiés les actes d'opposition au commandement et offres réelles et toutes significations relatives à la saisie, et en mon Etude.

AGISSANT EN VERTU DE :

- ☞ Acte notarié reçu par Maître Roland SALINDRE, Notaire à LEDIGNAN (30), le 31 Juillet 2006 valant titre exécutoire,
- ☞ Inscription de privilège de prêteur de deniers et hypothèque conventionnelle publiée au Service de la Publicité Foncière de NIMES le 26 septembre 2006 Volume 3004P31 2006V n° 1761.

A L'ENCONTRE DE:

DESIGNATION DES BIENS IMMEUBLES SUR LESQUELS PORTENT LA SAISIE :

- Sur la Commune de MARTIGNARGUES (30360) :

Section	N° Plan	Adresse	Contenance cadastrale
A	824	116 RUE DU 19 MARS 1962	0ha02a09ca

DESCRIPTIF



Le bien immobilier est une maison de village ancienne en pierres située 116 rue du 19 mars 1962 à MARTIGNARGUES composée au rez-de-chaussée d'un séjour avec cuisine ouverte, d'une chambre, d'une salle de bains et d'un WC et à l'étage de trois chambres.

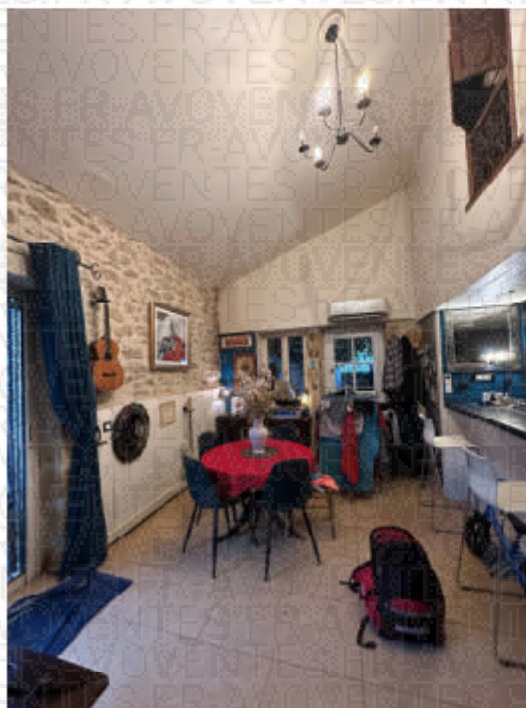
Selon l'attestation dressée ce jour par la société AGENDA DIAGNOSTICS, la surface habitable de la maison est de 105.14 mètres carré.

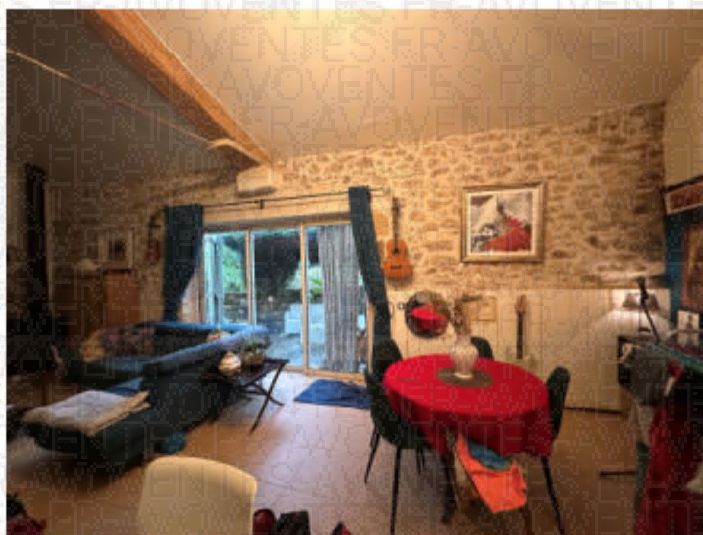
La maison est occupée par son épouse et ses trois enfants. Elle est bâtie sur une parcelle de 209 mètres carré.

L'ensemble des ouvertures sont fermées par des volets en bois. La toiture constituée de plaques en fibrociment et de tuiles.

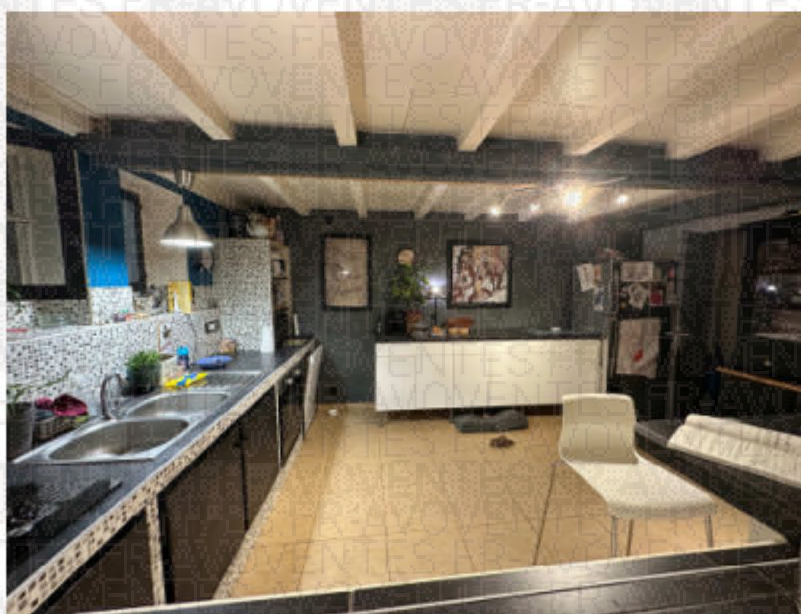
REZ-DE-CHAUSSEE

Séjour : On rentre dans la maison par une porte en PVC en partie vitrée (double vitrage donnant côté Nord). Le sol est carrelé, carrelage de couleur beige 45 x 45. Les murs sont en pierre côtés Ouest et Nord et peints par ailleurs. Les murs non en pierre sont doublés de placoplâtre. Le plafond rampant avec poutre apparente est également doublé de placoplâtre et peint de couleur blanche. La pièce est ajourée par une fenêtre en bois, double vitrage, et par une baie vitrée en aluminium double vitrage donnant côté Ouest. La pièce est chauffée par un poêle à bois ainsi que par un climatiseur réversible de marque FUJITSU ATLANTIC. Je relève la présence d'infiltrations d'eau sur le plafond de la salle à manger.

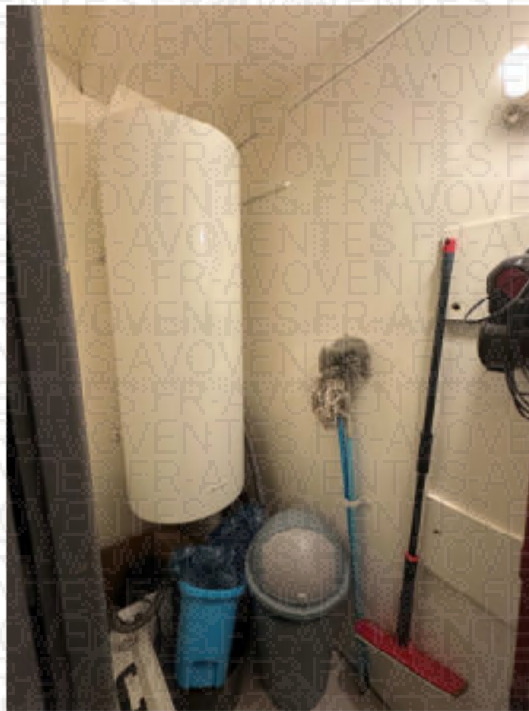




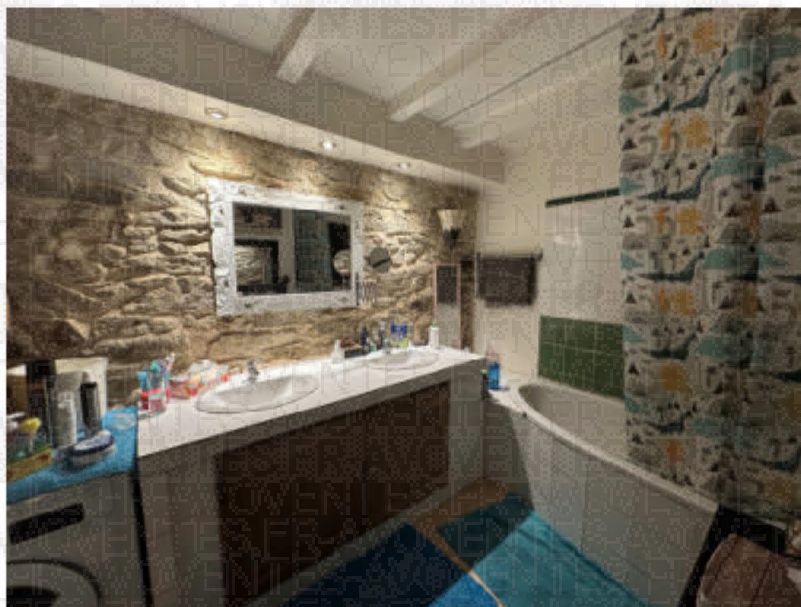
Cuisine ouverte : un îlot sépare la cuisine du séjour. Le sol est carrelé de manière identique, les murs sont peints, le plafond est rabaissé, il s'agit d'un plancher en bois. La cuisine est ajourée par deux petites fenêtres en bois, double vitrage donnant côté Nord. Elle est équipée d'un évier deux bacs en inox, d'une plaque trois feux gaz, d'un four, d'une hotte aspirante ainsi que d'éléments bas.



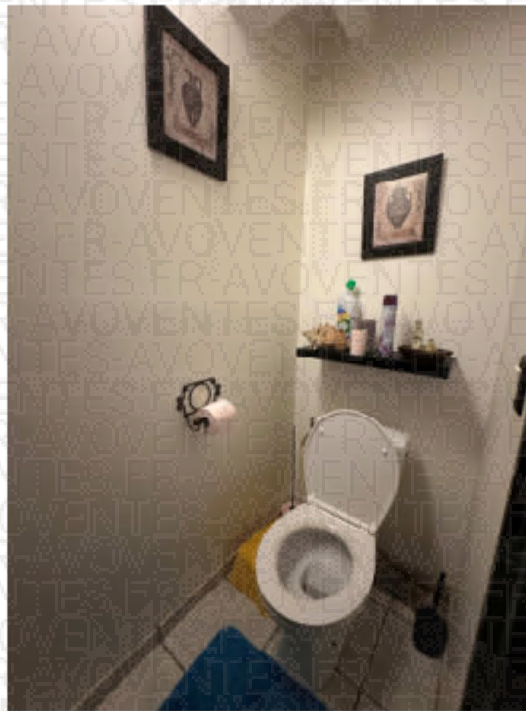
Cellier : le sol est carrelé, carreaux de couleur blanc cassé, les murs sont peints. Le cellier est équipé d'un chauffe-eau de marque CHAFFOTEAUX.



Salle de bains : sol carrelé de manière identique au salon. Un mur est en pierre, les autres murs sont peints. Un mur en partie faïencé au-dessus de la baignoire. Le plafond est de type plancher bois. La salle de bains est équipée d'un meuble deux vasques, deux portes, d'une baignoire le tout avec robinetterie mitigeur, d'une arrivée d'eau et d'une évacuation pour la machine à laver. Absence de chauffage dans la salle de bains.



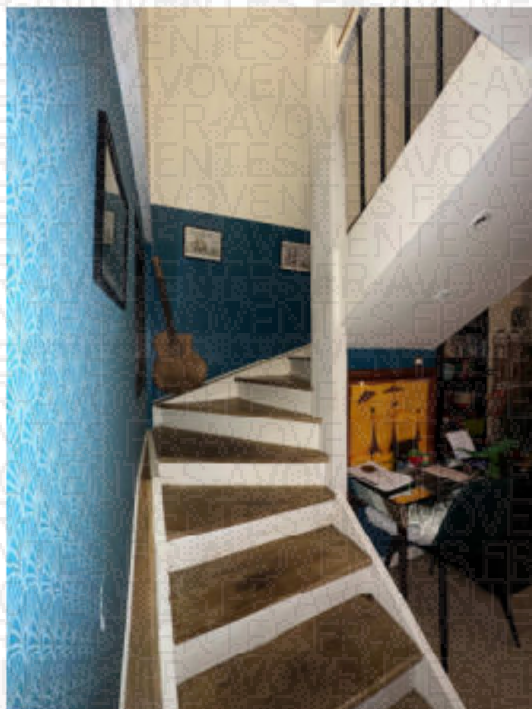
Toilettes : le sol est carrelé, carreaux de couleur blanc cassé, les murs sont peints, le plafond est de type plancher bois. La pièce est équipée d'un WC.



Chambre : depuis le séjour deux marches en pierre permettent de descendre dans la chambre. Le sol est de type parquet flottant, les murs sont peints, le mur donnant côté séjour est en pierre, le plafond est rampant. Je relève la présence d'une trace de dégât des eaux au plafond. La chambre est ajourée par une fenêtre en PVC, double vitrage, donnant côté Nord et par des carreaux de verre donnât côtés Sud et Ouest. La chambre est chauffée par un radiateur d'appoint. Elle est équipée également d'un placard fermé par des rideaux.

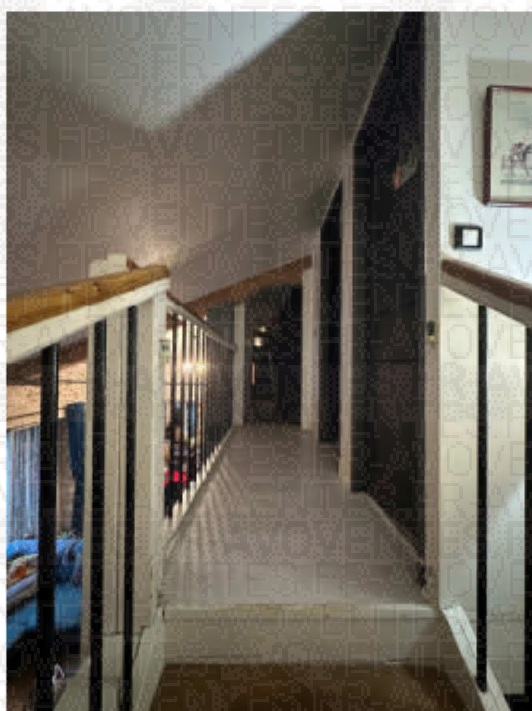


Escalier : on accède à l'étage par un escalier en bois. Les murs sont en partie tapissés et peints par ailleurs. L'escalier est équipé d'un garde-corps en bois avec barreaux métalliques.



PREMIER ETAGE

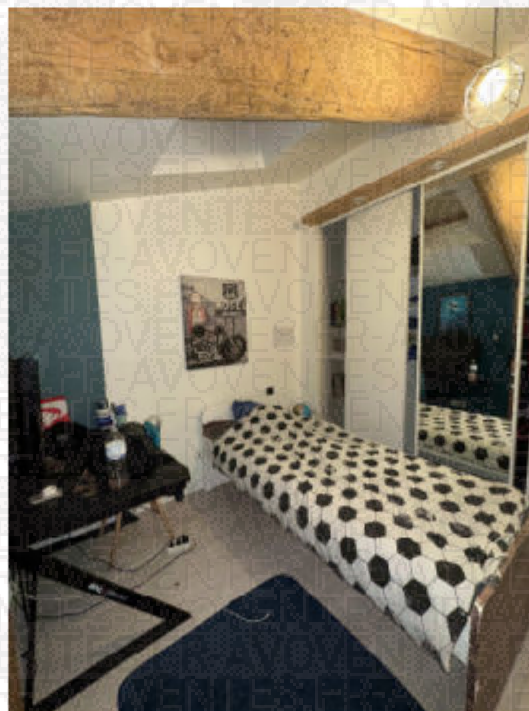
Dégagement : Parquet au sol. Le dégagement est ouvert sur le séjour. L'étage est composé de trois chambres.



Chambre 1 : le sol est recouvert d'un plancher bois, les murs sont peints, le plafond est rampant. La chambre est ajourée par un Velux double vitrage et par un châssis fixe donnant sur le dégagement.



Chambre 2 : le sol est de type plancher bois, les murs sont peints, le plafond est rampant, avec poutre apparente. La chambre est ajourée par un Velux en bois, double vitrage. Elle est équipée d'un placard trois portes coulissantes équipé d'étagères.



Chambre 3 : le sol est de type plancher bois recouvert de jonc de mer, les murs sont peints, le plafond est rampant. La chambre est ajourée par une fenêtre en PVC bois double vitrage donnant côté Nord. La chambre est équipée d'un placard à quatre portes coulissantes.



EXTERIEUR

La cour extérieure en béton est clôturée par des murs en pierre.

On accède à la parcelle par un portail métallique deux vantaux et portillon donnant côté Nord-est rue du 19 Mars 1962.

Devant la porte d'entrée je relève la présence d'une pompe de relevage permettant d'évacuer les eaux usées vers le tout à l'égoût de la commune.

Au-dessus du séjour je relève la présence d'une pergola en métal recouvert de végétation.







Telles sont les constatations que j'ai effectuées et pour lesquelles j'ai dressé le présent Procès-Verbal descriptif contenant 19 photographies auxquelles j'annexe les diagnostics techniques

Maître Stéphane BELIN, Commissaire de Justice associé

